N° Ordre 2

Rapport de vérification



Grue hydraulique auxiliaire

Date de la vérification 12/03/2024 **Vérificateur** Mr DUCHENNE ROMAIN

Repères :

Client **Bâtiment** **Service** IVECO 798 ZL 94

Fabricant	FASSI	**Capacité max (kg)**	4 310,00
Type	F95A22	**Hauteur (m)**	
N° Identification	6272	**Portée (m)**	7,90
Année (plaque)	2008	**Marquage**	CE
Particularités	4310kg a 2 m; 1435 kg a 6 m		

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement
Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004
Modifications ou réparations apportées à notre connaissance : Aucune
La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
Documents présentés : Aucun

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 800

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défectuosités ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.

N° Ordre 2

Observations

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE	Identification et état des organes de service : Identifier les organes de service en fonction des mouvements commandés.
ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE	Retour au point neutre : Rétablir le retour au point neutre des organes de service
ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE	Autres arrêts : Remettre en service les arrêts d'urgence
MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE	Limiteur de charge/moment : Faute de charges suffisantes le fonctionnement du dispositif s'opposant à la surcharge n'a pu être essayé. Le contrôle de ce dispositif reste donc à faire.

N° Ordre 2

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Source
Equipements et canalisations

CHARPENTE DE L'APPAREIL

Fixation de la grue
Socle, colonne, flèche, rallonges
Support position route

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Retour au point neutre
Mise en marche - arrêt - sélecteur
Autres arrêts
Avertisseur sonore ou lumineux

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Frein
Frein de stationnement

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Eclairage incorporé à l'appareil
Identification - Repère

CHASSIS - PORTEUR

Châssis, traverses, longerons
Organes de roulement (pneumatiques)
Stabilisateurs
Dispositif de verrouillage (position route)
Indicateur de niveau

POSTE DE CONDUITE

Accès
Constitution - Fixations - Plancher
Eclairage incorporé à l'appareil

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Mécanismes et organes de transmission
Protection des organes mobiles de transmission
Frein - Arrêt mouvement
Limitation de la vitesse
Limitation de course
Limiteur de charge/moment
Autre dispositif de préhension intégré

MOUVEMENT D'ORIENTATION

Mécanismes et organes de transmission
Frein
Limitation de l'angle d'orientation

N° Ordre 4

Rapport de vérification

Système de levage pour benne amovible

Date de la vérification	12/03/2024	**Vérificateur**	Mr DUCHENNE ROMAIN

Repères :

Client		**Bâtiment**	
Service	IVECO 798 ZL 94		

Fabricant	GUIMA	**Capacité max (kg)**	8 000,00
Type	S12	**Hauteur (m)**	
N° Identification	100095386	**Portée (m)**	
Année (plaque)	2008	**Marquage**	CE
Particularités	-Fixe sur le châssis porteur		

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.
Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.
La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
Documents présentés : Aucun

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 000
Commentaire essai : Essaie avec benne

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défectuosités.
Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.
Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.

N° Ordre 4

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Source
Equipements et canalisations

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Retour au point neutre
Mise en marche - arrêt - sélecteur
Autres arrêts

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Identification - Repère

CHASSIS - PORTEUR

Châssis, traverses, longerons
Organes de roulement (pneumatiques)
Stabilisateurs
Dispositif de verrouillage (position route)
Chariot de translation, guidages

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Mécanismes et organes de transmission
Protection des organes mobiles de transmission
Frein - Arrêt mouvement
Limitation de la vitesse
Limitation de course
Dispositif hors course